

Programme Formation INTER (dans nos locaux)
LAEP Volet 3 JEU ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
2 journées

Organisme de formation

Association « Le Furet Petite Enfance »

6 quai de Paris
67000 STRASBOURG
03 88 21 96 62

Association inscrite au Tribunal de Strasbourg sous le n° LXXVI n° 66

Enregistrée comme dispensateur de formations sous le numéro 42670278767 auprès de la Préfecture de la Région Alsace.

N° SIRET : 418 124 483 000 29

Personne référente dossier :

Pour le Furet

Dalila Kiesele
Responsable du service formation
Tél. : 06 17 50 54 28
Mail : formation@lefuret.org

Public et Prérequis :

Cette formation s'adresse :

Aux accueillants expérimentés en LAEP (Accueillant ayant une expérience de minimum 3 ans en LAEP et (ou) ayant participé à la formation : « Volet 1 : La posture d'accueillant : Cadre et écoute »).

Groupe maximum de 12 à 15 personnes

Les stagiaires ayant l'expérience des LAEP, auront déjà suivis le premier niveau de la formation sur le cadre et l'écoute au Furet ou ailleurs. Ils auront également lu les différents documents adressés par la formatrice avant le début de la formation.

L'accès pour toutes et tous à la formation :

Afin de rendre cette formation accessible à toutes et à tous, nous vous invitons à nous signaler toute situation de handicap vécue par un des participants à la formation ou autres besoins spécifiques dès que possible. Ensemble, nous chercherons des solutions. Nous pourrions prévenir l'intervenant.e afin d'adapter son action. Enfin, nous pourrions également adapter les contenus du dossier pédagogique remis et les outils de formations.

Intervenant.e(s) pressenti.e.s selon dates retenues :

Psychologue clinicienne, formée à la psychanalyse. Ancienne accueillante, assure depuis plusieurs années des supervisons et des formations en LAEP. Participante au réseau national des LAEP.

Durée et date(s) de la formation (en jour et heures) :

2 jours / 12 heures de formation

Horaires de la formation:

9h- 12h 13h30-16-h30

Horaires discutés lors de la formation en cas de besoins spécifiques

Lieu de formation :

Association le Furet Petite Enfance
6 quai de Paris
67000 Strasbourg

Si le lieu de la formation nécessite une autre salle de formation, ce renseignement vous sera apporté lors de la confirmation de la formation.

<https://www.lefuret.org/wpcontent/uploads/2021/06/Renseignements-pratiques.pdf>

Evaluations et engagement des stagiaires

Les stagiaires s'engagent dans un processus de formation.

La première étape de ce processus débute avant la formation, par une auto-évaluation dématérialisée pour chaque participant.

Ce « Questionnaire d'auto-évaluation de positionnement avant formation » permettra à chaque stagiaire de se situer avant la formation et de s'auto-évaluer en lien avec les objectifs de la formation.

Le lien du questionnaire sera transmis par l'organisme de formation.

Les stagiaires s'engagent également à finaliser le processus de formation en répondant à différents questionnaires. La participation à ces questionnaires est essentielle et obligatoire.

Les liens seront transmis à la fin de la formation.

A l'issue de la formation :

- « Un bilan à chaud par les stagiaires » sera fait à l'oral.

Questionnaires dématérialisés : les liens seront communiqués en fin de formation ainsi qu'un système de Flashcode.

- Un « Questionnaire d'évaluation de la formation et du formateur par le stagiaire »
- Une « Questionnaire d'évaluation de la formation et du groupe par le formateur »
- Un « Questionnaire d'auto-évaluation par le stagiaire de positionnement fin de formation » en lien avec les objectifs.

Dans un deuxième temps, un mois après la formation, un Questionnaire de formation (N+1 mois) dématérialisé sera adressé aux stagiaires.

Les documents de formation, convention ainsi que fiche de présence seront mis en œuvre par l'organisme de formation.

Conditions spécifiques

Les conditions de vente sont disponibles sur notre site ainsi qu'acceptées lors de la signature de cette convention.

<https://www.lefuret.org/wp-content/uploads/2021/06/Condition-de-Ventes.pdf>

En cas d'annulation de la formation par l'employeur et/ou le demandeur, dans un délai inférieur à **deux (2) semaines**, les sommes déjà engagées par l'organisme restent dues.

En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention du fait de l'organisme formateur, **les sommes correspondantes seront remboursées.**

Les stagiaires s'engagent à avoir lu et accepté le règlement intérieur de l'organisme de formation Le Furet. Celui-ci est affiché dans les locaux et accessible sur le site du Furet :

<https://www.lefuret.org/wp-content/uploads/2021/06/reglement-centre-de-formation-Furet-RR.pdf>

En cas de situations d'urgences (maladie de l'intervenant.e, état sanitaire français en question...), d'horaires incompatibles avec les transports en commun ou de grève des services :

Des solutions seront proposées afin de satisfaire les demandeurs tout en respectant nos intervenants et leurs conditions de travail.

En cas de difficultés liés aux transports en commun (horaires inadaptés, mouvements de grève, pandémie...) le choix d'un autre mode de transport (avion, voiture, covoiturage...) ne peut être imposé à nos intervenants non-salariés du Furet.

La situation sanitaire peut provoquer des perturbations sur tout le pays ainsi que sur les transports en commun. Les décisions gouvernementales peuvent générer des modifications de dernières minutes engendrant la réévaluation de ce contrat voire l'annulation.

Attention Situation COVID : Les conditions sanitaires doivent avoir été lues et doivent être appliquées par le stagiaire durant toute la formation.

<https://www.lefuret.org/wp-content/uploads/2021/06/Conditions-sanitaires-liees-au-COVID-dans-nos-locaux-pdf.pdf>

Programme Formation INTER (dans nos locaux) LAEP Volet 3 JEU ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE 2 journées

Pré-requis :

Les stagiaires ayant l'expérience des LAEP, auront déjà suivis le premier niveau de la formation sur le cadre et l'écoute au Furet ou ailleurs. Ils auront également lu les différents documents adressés par la formatrice avant le début de la formation.

Temps individuel préalable à la formation

Le questionnaire de positionnement individuel devra être rempli par chaque stagiaire en amont de la formation. Il favorise la mise en travail et fait partie intégrante du processus de formation. Une semaine avant la formation, il sera adressé à l'organisme de formation le Furet et transmis ensuite à l'intervenant.e.

Contexte :

Les LAEP sont des lieux de prévention et de socialisation, particulièrement pour le jeune enfant : il y fait souvent, en présence de ses parents ou de ses proches, ses premières expériences relationnelles avec d'autres enfants et d'autres adultes tout en découvrant un espace nouveau où les jeux mais aussi les usages, les règles et les limites sont différentes de celles de la maison. Ces 2 demies journées de formation nous amèneront à réfléchir à la pertinence de ce dispositif pour le jeune enfant, en développant particulièrement deux axes de réflexion : la façon dont l'accueillant se positionne dans sa relation à l'enfant (comment il l'observe, l'écoute, et lui parle) et la façon dont le lieu est aménagé afin que l'enfant puisse tout autant que l'adulte accompagnant se saisir pleinement de cet espace pour s'exprimer !

Objectifs :

- Penser l'aménagement des locaux et le choix des jeux au regard du projet d'accueil.
- Organiser l'espace d'accueil pour que petits et grands se sentent accueillis et invités à jouer, se rencontrer, se poser, se reposer.

- Réfléchir à la place donnée à l'adulte accompagnant dans cet espace d'accueil.
- Préciser le rôle de soutien et d'accompagnement que l'accueillant peut apporter à l'enfant dans cette expérience nouvelle pour lui de la rencontre avec d'autres.
- Acquérir des repères théoriques clairs concernant le développement du jeune enfant.

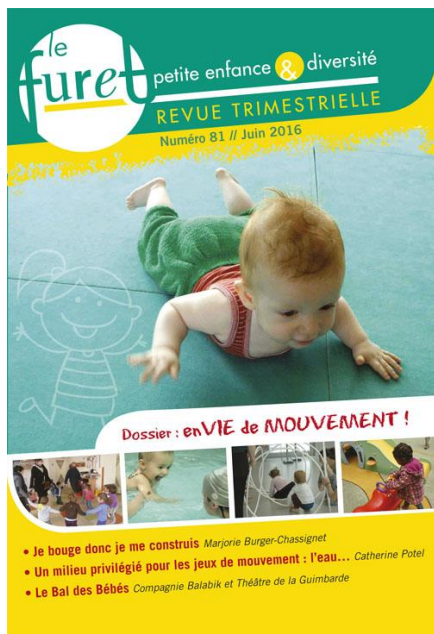
Contenus :

- Rappels des principes de base d'un LAEP (Référentiel CNAF)
- Les axes de réflexion sur le développement de l'enfant : les besoins d'attachement chez le jeune enfant, le jeu libre, les rivalités, conflits... À partir d'exemples cliniques, des situations vécues par les participants, nous verrons comment l'attention portée à l'enfant peut permettre de l'accompagner et de le soutenir par notre écoute et nos paroles.
- Comment mettre les locaux, leur aménagement et le choix des jeux à contribution pour soutenir ce projet d'accueil et d'écoute de l'enfant accompagné de ses parents ? Seront développés particulièrement les limites de l'espace d'accueil avec la notion du seuil, le 1er temps de l'accueil (inscription au tableau du prénom de l'enfant), le choix des jeux, l'intérêt de règles de vie comme celle de « la ligne rouge », la place faite aux adultes, et la question du rangement à la fin du temps d'accueil.
- « 3 temps » bien identifiés, seront particulièrement travaillés : l'arrivée, l'accueil, le départ.

Méthodes pédagogique

- Apports théoriques
- Etudes de situations d'accueils en LAEP amenées par la formatrice ou par les stagiaires, afin de favoriser les échanges d'expériences et les questionnements
- Analyse des plans et de l'aménagement des espaces des LAEP des stagiaires.
- Exercices divers sur des situations d'accueil, en lien avec la question de l'aménagement de l'espace et des règles de vie à l'intérieur du lieu.
- Alternance de travail en grand groupe, en individuel et en petits groupes afin d'éprouver les apports théoriques
- Apport d'un dossier pédagogique dématérialisé à l'ensemble des stagiaires. Ce dossier sera complété selon les besoins identifiés durant la formation.

Complément de dossier : une revue Le Furet sur le thème de la formation viendra compléter le dossier pédagogique afin d'ouvrir le sujet et encourager à l'approfondissement et à la mise en œuvre.



Bouger, sautiller, cabrioler, danser, ramper, courir, gigoter...

Tous ces verbes d'action invitent à la vie parce que les enfants sont l'expression de la vie. Une vie dont l'énergie parfois nous épuise parce qu'elle déborde ou n'est pas en phase avec la nôtre, plus calme, plus tranquille, plus mature...